



L'ESTOCADE DE DIVONNE
Inscription pour le Stage Epée / Fleuret
du 9 juillet au 13 juillet 2018
Maitre d'Armes Yannick Sumac
Gymnase Divonne les Bains- Allée Saint Exupéry

Nom Prénom

Date de naissance

Nom & Prénom du responsable légal

Téléphone 1 Téléphone 2

Email

Je soussigné en qualité de père/mère, détenteur de l'autorité parentale, autorise mon enfant à participer à toutes les activités et aux sorties proposées. En cas d'accident ou de maladie, j'autorise les responsables à diriger mon enfant vers l'établissement hospitalier le plus proche ou appeler les services médicaux s'ils le jugent nécessaire.

Signature du représentant :

Le stage a lieu du Lundi 9h au vendredi 17h.

Les matinées sont de 9h à 12 h.

Le repas est à apporter pour ceux à la journée

Venir avec des chaussures de sport de salle et aussi d'extérieur, 1 tee-shirt de rechange, casquette et une bouteille d'eau et crème solaire.

Le stage de juillet est un stage avec escrime le matin et activité en extérieur l'après-midi (randonnée, accrobranche, initiation golf et skate park.....(sous réserve de disponibilité)).l'après-midi est ouvert aux enfants à partir de 7 ans révolu.

Deux formules au choix :

Option 1 : A la carte

Veillez remplir le cadre ci-dessous en indiquant le nombre de ½ journées et/ou de journées de stage et en indiquant également les jours de la semaine choisis (L=lundi, M=mardi, Me=mercredi, J=jeudi, V=vendredi).

Option 2 : Forfait stage (Lundi à vendredi, matin & après-midi)

	Nbre de jour ou 1/2 journée	Jour de la semaine (L, Ma, Me, J, V)	Licencié Estocade	Nbre de jour ou 1/2 journée	Jour de la semaine (L, Ma, Me, J, V)	Non Licencié ou extérieur
Option 1 : A la carte						
½ journée matin			25 €			30€
½ journée apres midi			35 €			40 €
Journée			50 €			60 €
Total						
Option 2 : Forfait						
Forfait Stage semaine			210€			260 €

Nom/Prénom du participant :

Le montant total du règlement du stage est à apporter au plus tard le 1^{er} jour du stage.

Mode de règlement : chèque : espèces :

Je soussigné en qualité de père/mère, détenteur de l'autorité parentale, autorise mon enfant à sortir seul du gymnase après le cours : OUI NON

Divonne les Bains, le

Signature :